



Grand Challenges Canada®  
Grands Défis Canada

États financiers

**Grands Défis Canada**

31 mars 2024

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
**Grands Défis Canada**

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Grands Défis Canada** [l'«Organisation»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Toronto, Canada  
Le 27 juin 2024

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés





**GRANDS DÉFIS CANADA**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Au 31 mars

	2024	2023
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	90 340 971	75 172 313
Montant à recevoir du Réseau universitaire de santé [note 3]	1 098 809	1 145 470
Débiteurs [note 15[b]]	1 529 883	1 057 789
Apports à recevoir	1 237 052	1 049 864
Charges payées d'avance et dépôts	153 457	80 358
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>94 360 172</b>	<b>78 505 794</b>
Placements [note 4]	18 816 104	17 005 792
Immobilisations, montant net [note 5]	—	15 644
	<b>113 176 276</b>	<b>95 527 230</b>
<b>PASSIF ET ACTIF NET</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	5 805 595	5 789 945
Apports reportés [note 6]	84 817 187	69 628 251
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>90 622 782</b>	<b>75 418 196</b>
Engagements et éventualités [notes 4, 12, 13 et 14]		
<b>Actif net</b>		
Actif net grevé d'affectations internes [note 11]	22 553 494	20 109 034
	<b>113 176 276</b>	<b>95 527 230</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

Administratrice  Administratrice 



**GRANDS DÉFIS CANADA**

**ÉTAT DES RÉSULTATS**

Exercice clos le 31 mars

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions [notes 6 et 7]	<b>51 081 740</b>	48 991 243
Intérêts [note 8]	<b>1 268 540</b>	467 761
Autres produits [note 9]	<b>2 870 446</b>	676 695
<b>Total des produits</b>	<b>55 220 726</b>	50 135 699
<b>CHARGES LIÉES AUX PROGRAMMES</b>		
Programmes		
Subventions accordées	<b>31 086 008</b>	30 978 015
Radiation d'innovateurs [note 16]	—	132 862
Projets non subventionnés	<b>1 668 929</b>	1 671 643
Activités de soutien des programmes	<b>3 204 385</b>	3 102 209
Activités de soutien des programmes – exploitation		
Personnel	<b>10 536 507</b>	8 397 910
Matériaux et fournitures	<b>181 251</b>	187 632
Équipement et infrastructure	<b>419 154</b>	392 321
Gestion du contrôle préalable, des déplacements et des résultats	<b>1 221 066</b>	1 119 463
<b>Total des charges liées aux programmes</b>	<b>48 317 300</b>	45 982 055
<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>		
Personnel	<b>3 085 967</b>	3 021 085
Matériaux et fournitures	<b>322 565</b>	333 741
Équipement et infrastructure	<b>252 969</b>	281 135
Gestion du contrôle préalable et des déplacements	<b>560 119</b>	387 535
Collectes de fonds et conseils stratégiques	<b>147 632</b>	39 181
Perte de valeur sur les placements	<b>89 714</b>	932 289
<b>Total des frais généraux</b>	<b>4 458 966</b>	4 994 966
<b>Total des charges</b>	<b>52 776 266</b>	50 977 021
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice</b>	<b>2 444 460</b>	(841 322)

Voir les notes afférentes aux états financiers.



GRANDS DÉFIS CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars

	2024		
	Non affecté	Grevé d'affectations internes	Total
	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	—	20 109 034	20 109 034
Excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	2 444 460	—	2 444 460
Virement interfonds [note 11]	(2 444 460)	2 444 460	—
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	—	22 553 494	22 553 494

	2023		
	Non affecté	Grevé d'affectations internes	Total
	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	—	20 950 356	20 950 356
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(841 322)	—	(841 322)
Virement interfonds [note 11]	841 322	(841 322)	—
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	—	20 109 034	20 109 034

Voir les notes afférentes aux états financiers.



**GRANDS DÉFIS CANADA**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 mars

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	<b>2 444 460</b>	(841 322)
Ajouter (déduire) : éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	<b>15 644</b>	19 205
Ajouts de placements	<b>(390 610)</b>	(1 251 115)
Profit latent sur les placements	<b>(1 797 144)</b>	(9 598)
Perte de valeur sur les placements	<b>377 442</b>	932 289
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de fonctionnement		
Diminution (augmentation) du montant à recevoir du Réseau universitaire de santé	<b>46 661</b>	(173 099)
Diminution (augmentation) des débiteurs	<b>(472 094)</b>	154 583
Augmentation des apports à recevoir	<b>(187 188)</b>	(64 285)
Augmentation des charges payées d'avance et dépôts	<b>(73 099)</b>	(6 883)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	<b>15 650</b>	(972 915)
Augmentation des apports reportés	<b>15 188 936</b>	33 842 690
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement et augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>15 168 658</b>	31 629 550
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<b>75 172 313</b>	43 542 763
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>90 340 971</b>	75 172 313

*Voir les notes afférentes aux états financiers.*

## GRANDS DÉFIS CANADA

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024

#### 1) BUT DE L'ORGANISATION

Grands Défis Canada [«l'Organisation»] est vouée à promouvoir des Idées audacieuses ayant un grand Impact®. Financée par le gouvernement du Canada et d'autres partenaires, Grands Défis Canada accorde du financement à des innovateurs travaillant dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, des zones de conflit et au Canada. Les idées audacieuses appuyées par l'Organisation intègrent l'innovation scientifique, technologique, sociale et commerciale — appelée l'Innovation intégrée®.

L'Organisation travaille en étroite collaboration avec Affaires mondiales Canada et plusieurs autres bailleurs de fonds des secteurs public, privé et philanthropique en vue d'assurer le déploiement à grande échelle, la durabilité et l'impact. Son bureau est situé à Toronto.

L'Organisation a été constituée en société sous l'appellation Grands Défis Canada le 19 mars 2008, en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, en tant que société sans capital social. La constitution en société de l'Organisation a été reconduite en vertu de la *Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif* le 29 janvier 2014. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

#### 2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du Canada et comprend les principales méthodes comptables qui sont résumées ci-après.

##### Comptabilisation des produits

L'Organisation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports, y compris les subventions. Les apports sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de manière raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports affectés sont comptabilisés initialement comme produits reportés et constatés comme produits au cours de l'exercice pendant lequel les charges correspondantes sont constatées.

## GRANDS DÉFIS CANADA

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024

#### 2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

##### **Paiements au titre des projets**

Tous les paiements contractuels au titre des projets sont conditionnels au versement des fonds par les donateurs partenaires. Ils sont comptabilisés comme charges lorsqu'ils sont approuvés et lorsque les innovateurs respectent toutes les modalités des accords. Les remboursements de montants antérieurement déboursés dans le cadre d'accords de projets sont crédités aux charges de l'exercice courant lorsque le projet est en cours, ou aux autres produits lorsque le projet est terminé.

##### **Projets non subventionnés**

L'Organisation finance des projets sous la forme de prêts, de prêts convertibles et de subventions remboursables [«projets non subventionnés»]. Les prêts et les subventions remboursables sont versés aux emprunteurs en tranches et sont conditionnels à la réalisation de certaines modalités, y compris des jalons. Les prêts et les subventions remboursables sont exigibles à l'échéance ou au cours d'une période de remboursement et peuvent porter intérêt. Certains accords de prêt renferment une disposition qui permet à l'Organisation de convertir le solde du principal d'un prêt en actions sur le capital social autorisé de l'emprunteur.

La probabilité que l'Organisation réalise les avantages économiques [p. ex., des intérêts, le remboursement de fonds, ou la juste valeur des actions provenant de prêts convertis] liés aux projets non subventionnés est insuffisante pour justifier la comptabilisation de ces paiements au titre de projets non subventionnés comme des actifs au moment où ils sont effectués. Par conséquent, ils sont passés en charge au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Les produits d'intérêts ou les remboursements de fonds liés à des projets non subventionnés sont comptabilisés lorsqu'ils ont été reçus ou sont à recevoir, lorsqu'ils peuvent être estimés de façon raisonnable et si leur recouvrement est raisonnablement assuré. Les actions reçues lors de la conversion de prêts sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts reçus sont comptabilisés à titre de produits d'intérêts dans l'état des résultats. Le remboursement de fonds et la juste valeur des actions liées à des prêts convertis sont comptabilisés au poste Autres produits dans l'état des résultats. Dans la mesure où l'utilisation future de l'actif lié à ce qui précède exige l'approbation du bailleur de fonds ou est restreinte par celui-ci, l'actif est comptabilisé dans les apports reportés.

## GRANDS DÉFIS CANADA

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024

#### 2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

##### **Instruments financiers**

Les placements comptabilisés à la juste valeur se composent d'instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif et de placements dans des fonds en gestion commune que l'Organisation désigne à l'achat comme étant évalués à la juste valeur.

Les placements alternatifs sont évalués par leurs gestionnaires de placement qui en évaluent les placements sous-jacents chaque trimestre. La valeur de ces placements est enregistrée selon les plus récentes informations trimestrielles du gestionnaire de placements et est ajustée pour tenir compte des transactions jusqu'à la date de clôture de l'exercice, ce qui se rapproche de la juste valeur. Puisqu'il n'y a pas de marché actif pour ces placements, leur valeur estimative est incertaine et peut donc différer de la valeur qui aurait été utilisée si un marché actif existait.

Les autres placements sont constitués de placements dans des actions ordinaires ou privilégiées d'entreprises à capital fermé, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la date de la conversion, puis ultérieurement évalués au coût, déduction faite de toute provision pour dépréciation.

Les coûts de transaction sont comptabilisés dans l'état des résultats pour la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

Les autres instruments financiers, y compris les débiteurs et apports à recevoir ainsi que les créditeurs et charges à payer, sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués au coût, déduction faite de toute provision pour dépréciation.

##### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements à court terme dont l'échéance est d'environ trois mois ou moins à compter de la date d'achat. Les placements à court terme sont comptabilisés au coût majoré des intérêts à recevoir, ce qui se rapproche de la juste valeur.

## GRANDS DÉFIS CANADA

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024

#### 2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

##### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire. La durée de vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations est la suivante :

##### Immobilisations corporelles

Matériel informatique	3 ans
-----------------------	-------

##### Immobilisations incorporelles

Logiciels	5 ans
Site Web	3 ans

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif risque de ne plus contribuer à la capacité de l'Organisation de fournir des biens et des services. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge à l'état des résultats. Une perte de valeur n'est pas renversée si la juste valeur de l'actif en question augmente ultérieurement.

##### Actif net

L'actif net de l'Organisation est constitué du cumul des produits par rapport aux charges liées aux activités de fonctionnement et comprend les montants non affectés et grevés d'affectations internes à des fins particulières ainsi que les montants réservés tels qu'approuvés par le conseil d'administration.

##### Entités liées

La Fondation Grands Défis Canada [la « Fondation »] est un organisme de bienfaisance enregistré, contrôlé et non consolidé. L'Organisation a plutôt choisi de présenter des informations financières résumées [note 15].

**GRANDS DÉFIS CANADA**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2024

**3) MONTANT À RECEVOIR DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE DE SANTÉ**

L'Organisation a une entente avec le Réseau universitaire de santé portant sur les ressources humaines et les services administratifs fournis par le Réseau universitaire de santé. Les comptes font l'objet d'un règlement périodique entre le Réseau universitaire de santé et l'Organisation. Les montants à verser ne portent pas intérêt.

**4) PLACEMENTS**

Les placements à la juste valeur se présentent comme suit :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	\$	\$
Placements dans des fonds en gestion commune	<b>15 335 325</b>	13 538 181
Placements à impact social dans des sociétés à capital fermé	<b>2 665 206</b>	1 997 954
Placements dans un fonds à impact social de santé mondiale	<b>815 573</b>	1 469 657
	<b>18 816 104</b>	17 005 792

Les placements de l'Organisation dans des fonds en gestion commune alimentent les réserves de fonctionnement ou de liquidation et se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de titres à revenu fixe et d'actions canadiennes, américaines et internationales.

L'Organisation a investi 623 840 \$ US [815 573 \$ CA] de son engagement total de 2 500 000 \$ US dans un fonds à impact social en santé mondiale.



GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024

5) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations se présentent comme suit :

	2024		Valeur comptable nette
	Coût	Amortisse- ment cumulé	
	\$	\$	\$
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>46 739</b>	<b>46 739</b>	—
Matériel informatique			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Logiciels	<b>500 495</b>	<b>500 495</b>	—
Site Web	<b>222 227</b>	<b>222 227</b>	—
	<b>769 461</b>	<b>769 461</b>	—

	2023		Valeur comptable nette
	Coût	Amortisse- ment cumulé	
	\$	\$	\$
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Matériel informatique	46 739	43 169	3 570
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Logiciels	500 495	500 495	—
Site Web	222 227	210 153	12 074
	769 461	753 817	15 644

**GRANDS DÉFIS CANADA**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2024

**6) APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées grevées d'affectations externes aux fins d'utilisation au cours des exercices ultérieurs. Les variations du solde des apports reportés se présentent comme suit :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>69 628 251</b>	35 785 561
Montants reçus au cours de l'exercice	<b>65 708 574</b>	81 965 498
Apports à recevoir	<b>849 830</b>	868 435
Intérêts sur les fonds reçus en avance	<b>1 070 978</b>	390 821
Perte de valeur sur les placements	<b>(287 728)</b>	—
Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice		
Produits tirés des subventions <i>[note 7]</i>	<b>(51 081 740)</b>	(48 991 243)
Intérêts <i>[note 8]</i>	<b>(1 070 978)</b>	(390 821)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>84 817 187</b>	69 628 251

**GRANDS DÉFIS CANADA**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2024

**7) PRODUITS TIRÉS DES SUBVENTIONS**

L'Organisation est financée par de nombreux accords de financement comportant des durées différentes. Les produits tirés des subventions comptabilisés proviennent des sources suivantes :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	\$	\$
Affaires mondiales Canada – Subvention de soutien institutionnel	<b>37 772 973</b>	26 753 182
Fondation Botnar	<b>2 580 052</b>	1 308 014
Department of Health and Social Care – <i>Santé mentale dans le monde</i> – programme Being	<b>1 830 986</b>	360 874
Department of Health and Social Care – <i>Santé mentale dans le monde</i>	<b>1 667 403</b>	2 701 525
Foreign, Commonwealth & Development Office du Royaume-Uni – <i>Grand Défi humanitaire</i>	<b>1 459 908</b>	1 987 932
Femmes et Égalité des genres Canada	<b>1 172 578</b>	1 287 384
Ministère néerlandais de la Stabilisation et de l'Aide humanitaire	<b>1 021 166</b>	1 043 745
Organisation mondiale de la santé animale (OIE)	<b>407 415</b>	310 595
Agence pour le développement international des États-Unis	<b>356 919</b>	3 842 539
Fondation LEGO	<b>351 440</b>	—
Fondation Seamont	<b>149 097</b>	58
Fondation Bill et Melinda Gates	<b>95 055</b>	39 681
Services aux Autochtones Canada	<b>88 244</b>	746 916
Stiftung Axilium	<b>31 031</b>	—
Affaires mondiales Canada – Santé maternelle, néonatale et infantile	<b>(13 750)</b>	6 963 702
Agence norvégienne de coopération pour le développement	—	742 437
Foundation ELMA	—	52 797
Autre	<b>2 111 223</b>	849 862
	<b>51 081 740</b>	48 991 243

**GRANDS DÉFIS CANADA**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2024

**8) PRODUITS D'INTÉRÊTS**

Les produits d'intérêts comprennent l'intérêt sur les fonds reçus en avance et sur les projets non subventionnés.

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	\$	\$
Intérêt sur les fonds reçus en avance <i>[note 6]</i>	<b>1 070 978</b>	390 821
Intérêt sur les projets non subventionnés <i>[note 10]</i>	<b>197 562</b>	76 940
	<b>1 268 540</b>	467 761

**9) AUTRES PRODUITS**

Les autres produits comprennent le remboursement de prêts aux termes des projets non subventionnés *[note 10]* et d'autres sources de financement à l'appui des activités de soutien aux programmes et aux activités de fonctionnement :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	\$	\$
Projets non subventionnés <i>[note 10]</i>	<b>914 194</b>	229 353
Autres apports	<b>1 956 252</b>	437 744
	<b>2 870 446</b>	667 097

**GRANDS DÉFIS CANADA**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2024

**10) PROJETS NON SUBVENTIONNÉS**

Les paiements reçus pour les projets non subventionnés comprennent ce qui suit :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	\$	\$
Intérêts	<b>205 594</b>	175 482
Moins les montants liés aux fonds grevés d'affectations externes	<b>(8 032)</b>	(98 542)
<b>Intérêts liés aux fonds non affectés [note 8]</b>	<b>197 562</b>	76 940
Rendement des apports d'investissement	<b>403 153</b>	175 723
Remboursements de prêts	<b>1 120 321</b>	1 161 753
	<b>1 523 473</b>	1 337 476
Moins les montants liés aux fonds grevés d'affectations externes	<b>(609 279)</b>	(1 108 123)
<b>Autres produits [note 9]</b>	<b>914 194</b>	229 353

Le 23 octobre 2023, l'Organisation a dû convertir un prêt non remboursé de 400 000 \$ pour acquérir 176 633 actions privilégiées de série Seed Plus I à une juste valeur marchande de 405 968 \$.

L'Organisation a contribué, en 2013, sous forme de placement au Global Health Investment Fund, fonds partiellement garanti conçu pour catalyser des activités d'investissement susceptibles de donner lieu à des innovations pour relever des défis urgents en santé mondiale et améliorer les conditions de vie à travers le monde. Comme il n'y avait aucune certitude quant au calendrier de rendement du capital investi, aucune valeur n'a été attribuée à ce placement lorsqu'il a été fait en 2013, et la contribution a été passée en charges. Au cours de l'exercice 2023-2024, l'Organisation a reçu 397 941 \$ provenant de sa contribution au Global Health Investment Fund.

**11) ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES**

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, le conseil d'administration a autorisé le transfert de 2 444 460 \$ de l'actif net non affecté à l'actif net grevé d'affectations internes [en 2023, transfert de 841 322 \$ de l'actif net grevé d'affectations internes à l'actif net non affecté].

**GRANDS DÉFIS CANADA**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2024

**12) ENGAGEMENTS AU TITRE DU FINANCEMENT**

L'Organisation s'engage à financer divers organismes, sous réserve de l'obtention d'un financement auprès du gouvernement du Canada et d'autres donateurs et sous réserve du respect par les bénéficiaires des modalités des accords de financement.

Le financement accordé à divers organismes est comme suit :

	\$
2025	20 021 595
2026 et par la suite	14 736 086
	<u>34 757 681</u>

**13) ENGAGEMENT AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION**

Le paiement minimum annuel futur au titre de contrats de location-exploitation est comme suit :

	\$
2024	<u>224 664</u>

**14) ÉVENTUALITÉS**

L'Organisation est tenue de respecter les modalités de ses accords de financement et fait régulièrement l'objet d'audits externes à leur égard. Lorsqu'une obligation éventuelle est probable et que le montant peut être estimé de façon fiable, la direction comptabilise un passif selon sa meilleure estimation. Si le montant ne peut être estimé de façon fiable, aucun passif n'est comptabilisé. Toute perte additionnelle sera comptabilisée au cours de l'exercice où une estimation du passif pourra être faite ou lorsque des ajustements devront être apportés au montant déjà comptabilisé.

**GRANDS DÉFIS CANADA**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2024

**15) ENTITÉS LIÉES**

- a] La Fondation a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en tant que société sans capital social et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. L'objectif de la Fondation est de recevoir des dons qui seront utilisés pour atténuer la pauvreté et promouvoir la santé, conformément à ses objectifs de bienfaisance.

L'Organisation a la capacité d'élire la majorité des administrateurs de la Fondation. Par conséquent, la Fondation est un organisme de bienfaisance contrôlé sans but lucratif.

La Fondation prépare ses états financiers selon la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du Canada.

- b] L'Organisation met gratuitement à la disposition de la Fondation un espace de bureau. D'autres coûts sont payés par l'Organisation et remboursés par la Fondation. Au 31 mars 2024, une somme de 808 865 \$ [41 950 \$ en 2023] était à recevoir de la Fondation. Les montants à recevoir de la Fondation ou à payer à la Fondation ne sont pas garantis et n'ont pas d'échéance de remboursement déterminée.
- c] Les états financiers résumés de la Fondation se détaillent comme suit :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	\$	\$
Total de l'actif	<b>5 391 481</b>	4 564 039
Total du passif	<b>(4 266 090)</b>	(4 258 381)
Solde du fonds	<b>1 125 391</b>	305 658
Total des produits	<b>1 302 257</b>	35 291
Total des charges	<b>(482 524)</b>	(225 670)
Excédent (insuffisance) des charges par rapport aux produits pour l'exercice	<b>819 733</b>	(190 379)

**GRANDS DÉFIS CANADA**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 mars 2024

**16) RADIATIONS D'INNOVATEURS**

L'Organisation est tenue, en vertu d'un accord de financement, de divulguer les radiations d'innovateurs en les classant dans des catégories particulières.

Pour les exercices clos les 31 mars 2024 et 2023, les radiations d'innovateurs attribuables à une potentielle mauvaise gestion des fonds se détaillent comme suit :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	\$	\$
Dépenses non admissibles d'innovateurs	—	95 206
Fonds sous-utilisés non remboursés	—	11 183
Provision pour créances douteuses	—	26 473
	—	132 862

**17) GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'Organisation est exposée à divers risques financiers et risques de marché découlant de placements et d'opérations portant sur des instruments financiers. La plupart de ces risques ont trait aux placements. Afin de gérer, surveiller et limiter ces risques, l'Organisation a établi une stratégie de placement et une composition de l'actif qui cadrent avec un rendement global des placements correspondant aux objectifs de préservation du capital et de tolérance au risque et aux besoins de liquidités de l'Organisation. Une politique de placement a été élaborée afin de surveiller et de limiter le niveau de risque pour les différentes catégories d'actifs, ainsi que pour le portefeuille dans son ensemble. Si le niveau de risque mesuré auquel est exposé le portefeuille dépasse les limites prescrites par la politique, des mesures seront prises pour le réduire.

**Risque de change**

L'Organisation est exposée à un risque de change à l'égard des placements sous-jacents de ses fonds en gestion commune libellés en monnaies étrangères parce que la juste valeur et les flux de trésorerie futurs fluctueront en fonction des variations de la valeur relative des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien. L'Organisation atténue son exposition au risque de change en investissant dans des fonds en gestion commune, qui couvrent l'exposition sous-jacente au risque de change lié au dollar canadien.

## GRANDS DÉFIS CANADA

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2024

#### 17) GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

##### **Risque de crédit**

L'Organisation est exposée au risque de crédit à l'égard de ses placements à revenu fixe, en raison du risque qu'une contrepartie à l'instrument financier puisse manquer à l'une de ses obligations et fasse ainsi subir une perte financière à l'autre contrepartie. Pour gérer cette exposition au risque, l'Organisation n'investit que dans des titres de grande qualité.

##### **Risque de taux d'intérêt**

L'Organisation est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard de ses placements dans des fonds en gestion commune qui détiennent des titres à revenu fixe, dont la juste valeur fluctue sous l'effet des variations des taux d'intérêt du marché. La durée est la mesure la plus courante de la sensibilité du prix d'un instrument à revenu fixe aux fluctuations des taux d'intérêt. Afin de tenir compte des variations possibles des taux d'intérêt, les gestionnaires du portefeuille de l'Organisation limitent la durée des placements en titres à revenu fixe dans leur portefeuille.

##### **Autre risque de prix**

L'Organisation est exposée à d'autres risques du marché, y compris, sans s'y limiter, les variations des prix du marché en lien avec ses placements dans des titres, les placements sous-jacents des fonds en gestion commune, les investissements en capital privé et les placements alternatifs. L'Organisation gère ce risque en faisant le suivi de ses placements par rapport à la composition de l'actif de référence, qui reflète l'appétit pour le risque de l'Organisation.